

BIBLIOGRAPHIE

S. BIARKAT. — **Étude sur les dialecte* berbères du Rit.** — Lexique. Textes et notes de phonétique, in-8°, 603 p. Publications de la Faculté des Lettres d'Alger. Tome LTV. Paris, Leroux, 1917.

Poursuivant la série de ses monographies dialectales, Biarna} vient de donner, sur les dialectes rifains, une étude magistrale et, pour nous, précieuse a plusieurs titres; d'abord, parce qu'elle se rapporte à un groupe de parler» marocains des plus considérables et peu connus, et aussi, à cause de la personnalité de l'auteur, berbérisant savant, aux productions nombreuses et appréciées.

Disons de suite que *TFJnde sur Us dialectes berbères du Rif* se classe parmi les meilleures du genre et se recommande par sa documentation riche, variée, savante et probe.

D'une manière absolue, nous n'étions cependant point sans informations sur les parlers rifains : des contes, des récits, quelques vocabulaires, des éléments de grammaire et même des Évangiles, traduits par la Mission anglaise et imprimés à Londres en 1887, avaient déjà fourni des données, incomplètes sans doute, inexacts parfois, mais suffisantes pour en marquer leur originalité. L'auteur s'est donc trouvé en présence d'un ensemble de documents de valeur diverse, pourtant précieux, qu'il n'a pu négliger.

D'un autre côté, il est bon d'ajouter que Biamay, par ses travaux antérieurs, s'est trouvé admirablement préparé à une étude aussi considérable. En 1908, chargé de mission par le Gouvernement Général de l'Algérie, il étudie le dialecte de Bcftiwa du Vieil-Arxeu qui forment, comme l'on sait, une colonie originaire du Rif installée en plein cœur de l'Oranie. Les rares informateurs ayant alors gardé le souvenir de la langue maternelle, trots vieillards respectivement âgés de 90, 85, et 6> ans, lui procurèrent des renseignements qui, groupés et analysés, formèrent matière à une étude **qui** fut publiée, en son temps, dans la *Reine Africaine*.

C'est, je crois, de ces remarques et observations faites dis cette époque, étendues à un certain nombre de parlars rifâins, puis considérablement développées et annotées, qu'est née la présente *Etude sur les dialectes berbères du Rif*.

Le Rif est bien à l'heure qu'il est, la région du Maroc la moins connue. Disposé tout en longueur sur le littoral, d'aspect difficile et tourmenté, profondément découpé en compartiments par les lits profonds d'oueds torrentiels, il abrite des populations grossières et arriérées qui s'expriment dans un langage barbare dont les nombreux sous-dialectes offrent entre eux des divergences parfois curieuses que l'auteur a savamment et patiemment relevées.

Pourtant, dans l'impossibilité de faire porter ses investigations sur la plupart d'entre eux, il dut circonscire son enquête aux plus importants et c'est ainsi qu'il fut amené à informer sur les parlars des cinq tribus côtières du Rif proprement dit qui s'étend entre l'Oued Kert et l'Oued Beni Gmil, c'est-à-dire les Aith Ittcf, les Ibeqqoien, les Aith Ouriaghén, les Aith Temsaman, les Aith Sâid ; il passa ensuite aux Iqrâien et aux Ilbdaduen qui ont leur habitat dans le Rif oriental compris entre la Basse Moulouya et l'Oued Kert ; et, en dernier lieu, aux Aith Touzin dont la tribu est limitrophe de celle des Temsaman et des Aith Sâid.

Cette seule énumération se suffit à elle-même et souligne comme il convient l'importance comme aussi les difficultés de l'entreprise.

Comme tout mémoire du genre, le volume compte une partie phonétique, des textes et un glossaire que nous examinerons succinctement mais dans l'ordre inverse, qui est celui dans lequel ces parties se présentent dans l'ouvrage.

Il serait superflu de signaler ici les difficultés qu'offre l'établissement d'un dictionnaire berbère-français, difficultés qui tiennent en grande partie au mode de formation nominale du berbère par la préfixation d'uu *a*, *i* ou *u* ou d'un /. Un classement que l'on établirait en tenant uniquement compte de l'ordre alphabétique des lettres initiales fournirait en réalité deux listes considérables de mots commençant l'une par *a* et l'autre par /. puis quelques autres moins importants par «, / ou *u* ; enfin d'autres réduites à quelques rares mots. Par contre, un classement autrement compris, par racines par exemple, s'il est plus rationnel, présente pour le moins le très gros inconvénient d'être difficilement accessible aux non-berbérissants.

Biarnay cependant ne pouvait en adopter un autre et il aligne dans son lexique le développement de plus de 700 racines berbères dont quelques-unes sont particulièrement importantes comme : ZDM « faire du bois » ; FK • donner » ; KTM « viande » ; KS « pâtre » ; IS « cheval » ; KRZ « labourer » ; UT « frapper ». Ainsi groupés, les dérivés d'une même racine se présentent tout naturellement avec leurs déformations, se classent pour ainsi dire d'eux-mêmes et chacun des sous-dialectes apparaît, sans qu'il soit autrement utile d'insister, avec toutes ses caractéristiques

Les textes constituent la partie la plus volumineuse de l'ouvrage. Ils sont choisis dans les sous-dialectes des Ibeqqoïeu, Aïth Ouriaghen, Tetnsaman, Aïth Touxin et Ikbdancn. Indépendamment de leur intérêt linguistique, ils apportent une précieuse contribution à l'étude du folk-lore berbère.

Les thèmes qui forment le fonds à la fois misérable et naïf de ces pauvres fables et légendes qui essayent d'être merveilleuses, sont d'ailleurs communs à toutes les productions similaires des Berbères. Bien que parfois profondément altérés, modifiés ou contaminés, ils sont toujours reconnaissables et nous savons aujourd'hui, par les savants travaux que M. K. Basset a consacrés à cette partie de la littérature orale des Berbères, que ces mêmes thèmes forment également la trame des vieux contes du folk-lore oriental et européen.

Voici l'histoire de la Bague enchantée, celle de Lalla Meïmouna Tagnaouth ; puis des fables où les personnages sont des animaux : chacal, hérisson, coq, mouton, etc. ; personnages sympathiques et populaires dont les petits Africains, de la Libye au Sous, connaissent les aventures aussi bien, si ce n'est mieux, que nos bons écoliers qui les ont apprises par cœur dans leur « La Fontaine ».

Ailleurs, voici contés les farces et exploits accomplis par des héros populaires : Sidi Moussa, Brouzi, Iladdidouan qui sont les Si Ojeha du Rif. Les bons et grossiers mots qu'on leur prête, les facéties de tous genres dont ils sont les auteurs, vont se répétant de génération en génération et leur récit constitue toute la culture spirituelle du peuple, *lit* les grands, autant que les petits, trouvent leur joie à entendre ces histoires extraordinaires, le soir, au cours des longues veillées, car, on ne conte que la nuit, jamais le jour, sinon les enfants du conteur deviendraient teigneux.

D'autres textes, non moins curieux et relatifs à l'ethnographie rilaïne, ont été (à et la relevés, ils fourniront quelques indications utiles à ceux qu'intéresse l'étude des mœurs et coutumes berbères. Voici quelques rites pour proraquer la pluie en cas de sécheresse persistante et la cérémonie de la *laslit tiuiiar*, de la Fiancée de la Pluie, connue d'ailleurs dans tout le Moghreb ; en voici d'autres pour la faire cesser, car les Rifains ont aussi la prétention de vouloir faire à leur gré la pluie et le beau temps. Plus loin, l'auteur nous introduit dans une assemblée qui porte dans ce pays le nom de *agian* et où il est bon de se rendre armé jusqu'aux dents; ailleurs, il nous initie aux mœurs barbares de la vendetta que les montagnards rifains pratiquent avec une rage si violente que, si l'on en croyait les informateurs, un vieillard serait un personnage rare ou inconnu dans un pays où la moitié des hommes passe sa vie en embuscade pour fusiller l'autre moitié. De fait, aucune autre population berbère ne pousse aussi loin ses lutines et ses inimitiés.

Enfin, dans un autre ordre d'idées, signalons la légende du phoque, veilleur de cadavres. (l'était autrefois un tisserand, qui s'étant un jour fâché contre son métier, se jeta à la mer où il est toujours et où il veille les cadavres que les flots rejettent. Les légendes relatives à la mer sont si rares chez les Berbères, que celle-ci, bien que connue ailleurs, vaut d'être soulignée.

A cette série de textes, variés et accompagnés de notes souvent abondantes, font suite des chants populaires dont l'analyse des genres a été faite par l'auteur lui-même dans le premier numéro des *Aubivts Berbères* paru en 1915. Nous n'y reviendrons donc pas, si ce n'est que pour marquer l'importance de ces productions littéraires par trop souvent absentes de nos monographies dialectales.

Il serait, en effet, superflu de souligner la valeur psychologique de tels documents qui mettent à nu l'âme berbère avec ses haines et ses passions. On n'y cherchera ni la délicatesse dans les sentiments, ni une pudeur bien farouche, un symbolisme charmant, des images puissantes, une idée morale bien élevée ; ces poèmes et ces chants sont ce que sont les gens qui les composent : rudes, licencieux, orgueilleux, barbares.

Sans conteste, les notes de phonétique comparée constituent la partie la plus considérable du travail, celle où nous retrouvons l'auteur avec les qualités que nous lui connaissons : méthode et

clarté dans une exposition abondante qui s'impose, maigre l'aridité du sujet, par une richesse de documentation et une érudition profonde des parlas berbères.

Il faudrait ici suivre Biarnay pas a pas et indiquer comment, dans ces sous-dialectes du Rif, se comportent les lois d'évolution, d'atténuation, d'affaiblissement des phonèmes qui font que les Rifains ont plutôt l'air de siffler leur langue que de la parler. D'ailleurs, les caractères généraux de leur phonétique sont magistralement résumés dans la préface : « La caractéristique des parlers du Rif, y dit l'auteur, est que sur un espace de moins de 4.000 kilomètres carrés, on trouve réunies toutes les variations consonantiques signalées séparément dans la grande famille des dialectes berbères ».

La place prise par le consonantisme dans les dialectes berbères en général a été souvent signalée, mais cette importance paraît s'exagérer particulièrement dans le Rif où l'on constate une tendance des voyelles à s'écraser et à disparaître. Il en résulte une abondance de groupes de consonnes tant au commencement que dans le corps des mots ou des phrases. La prononciation de ces groupes est rendue possible parce que les sonantes acquièrent avec la plus grande facilité la valeur de semi-voyelles ou de voyelles et que d'autres articulations peuvent être admises à jouer le même rôle dans la constitution de la syllabe. »

J'ajouterai volontiers que ces dernières remarques valent aussi pour l'ensemble des parlers berbères et chleuhs. Ce sont là, je crois, des caractères généraux de la langue berbère ; mais Biarnay a mis ailleurs avec plus d'évidence les caractéristiques des parlers rifains qu'un spirantisme, inconnu dans d'autres parlers, suffit amplement à caractériser.

Un consonantisme d'une aussi grande étendue réduit à son minimum un vocalisme qui ne pouvait, au même titre, retenir l'attention de l'auteur.

La partie de phonétique comparée se limite à l'étude de consonantisme, et la manière vraiment magistrale avec laquelle elle est traitée fera que, non seulement les berbéristes, mais encore les phonétistes regretteront que Biarnay n'ait point, avec ce même souci du détail, porté ses savantes investigations sur d'autres chapitres tels que la structure syllabique et l'accentuation. Ce sont là en effet des lacunes qui seront, espérons-le, comblées un jour.

Je voudrais me permettre une observation, d'ailleurs d'ordre secondaire, et qui porte uniquement sur le mode de transcription adopté par l'auteur et que je persiste à croire peu commode avec son emploi combiné de caractères latins, grecs et arabes. Je n'ignore pas que certains orientalistes en ont adopté un tout à fait semblable pour des travaux remarquables; je n'ignore pas non plus que, s'ils avaient à les refaire, ils en utiliseraient un plus simple. Malgré tout, le plus scientifique des systèmes est bien imparfait; il faut en effet renoncer à cette prétention de vouloir couler dans la graphie tous les sons et en particulier les rifains. Un appareil enregistreur ferait bien mieux l'affaire.

L'adoption d'un mode unique de transcription paraît possible; pourquoi, les Orientalistes herborisants et arabisants, une bonne fois pour toutes, ne se mettraient-ils pas d'accord à ce sujet? C'est là un vœu que je formulerai bien volontiers.

D'ailleurs, cette remarque n'enlève rien à la valeur considérable de l'ouvrage de Biarnay. Disons même qu'il arrive à son heure. Au moment où l'exploration linguistique du Maroc est à ses débuts, les chercheurs-trouveront dans ce l'ouvrage des dialectes berbères du Rif » des indications précieuses qui, sans doute, leur éviteront de longs tâtonnements. Elle restera toujours un excellent modèle du genre de travaux que nous souhaitons nombreux.

L'ouvrage est dédié à M. René Leclerc, l'aimable et distingué chef des Services économiques, et ami de l'auteur; cet hommage est digne de l'une et de l'autre de ces personnalités les plus sympathiquement connues du Protectorat.

E. LAOUST.

GII. BOUALI KT GRORCBS MAKÇAJS. IDK EL AHMAK, **Histoire des Beat Merlu, rois de FA» intitulé* Rtwdat en-Ninin**, édition et traduction annotée avec appendices (Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, t. LV), in-8", xx-157 p., Paris, Maison É. Leroux, 19x7.

L'auteur de ce petit ouvrage, Abou'l Walid Isma'il ben Yoûsof en Nacri, plus communément connu sous le nom d'ibn el Alimar, vivait à la cour des sultans mérinides dans les dernières années du xiv siècle, et remplit à Fès des fonctions officielles : il fut qâji de la ville en 800/1397. U est par lui-même un per-

sonnage assez curieux. Il appartenait à la famille royale de Grenade, ainsi que l'indique son surnom d'Ibn el Ahmar, et son grand-père avait même été, un jour, proclamé sultan, parce qu'il s'était trouvé à point nommé pour servir de prétendant à un grand personnage intrigant. Royauté éphémère, mais qui avait dû suffire à rendre ses descendants suspects au gouvernement de Grenade, si bien que sans y être absolument forcés, ils avaient jugé le séjour de Fès plus sûr pour eux, et ils étaient devenus les serviteurs fidèles des Merinides. De telles situations n'étaient pas rares dans le monde musulman de cette époque. M. Marçais conte tout cela dans l'intéressante introduction qui ouvre le volume, et qui est son œuvre.

Ibn el Ahmar ayant approché de près les sultans de Fès depuis l'époque d'Aboû 'Inân jusqu'à celle d'Aboû Sa'ïd Othman III sous lequel il écrivit son livre vers l'an 804/1401, et à qui il le dédia, se fit l'historiographe des princes merinides : il composa sur eux plusieurs ouvrages, parmi lesquels la *Rawdat en-Nisrin* semble être celui qui eut le plus de vogue, et une vogue durable. Elle était néanmoins restée inédite jusqu'aujourd'hui.

À vrai dire la première lecture cause quelque désillusion. Cette œuvre assez courte - - le texte comprend 4a pages in-8° — n'est guère qu'une sèche nomenclature des trente premiers sultans merinides, se bornant presque toujours à indiquer pour chacun d'eux les dates d'avènement et de mort — ou de déposition — son âge au moment où il mourut, et la liste, à l'ordinaire complète, mais assez fastidieuse à lire d'un trait, de ses vizirs, de ses chambellans (*hajib*) de ses secrétaires (*katib*) et des *qadis* de Fès. Rien de plus, en général, si ce n'est quelques indications sur l'aspect physique du sultan, notamment sur la couleur de son teint. En outre, c'est l'œuvre d'un courtisan, et d'un courtisan maladroit : l'on ne saurait se fier à ces descriptions où les sultans merinides sont tous représentés comme des modèles de beauté, et, quand l'auteur parle, ce qui est rare, de leurs qualités morales, comme des modèles de vertu. Au besoin, Ibn el Ahmar n'hésite pas à se contredire pour ajouter une nouvelle flatterie à la guirlande de louanges qu'il tresse. Le descendant des rois de Grenade tient à payer sa dette aux souverains qui ont doré son exil. Mais son zèle maladroit dépasse souvent le but. Bien qu'il dissimule presque toujours la mort tragique des sultans dont il parle, rien, mieux que cette sèche énumération de règnes, ne met en

relief la tragique Jcstin.ee de cette dynastie finissante, dont les princes, enfants ou jeunes gens pour la plupart, se succèdent sur le trône avec une enrayante rapidité, simples jouets entre les mains de vizirs ambitieux et sans scrupules, avant d'en devenir, très vite, les victimes.

Pourtant, à y regarder de plus près, la *Rawdat en-Nisriii*, fort médiocre auprès du *Ūjrtas*, et surtout de l'ouvrage d'Ibn Kfuldoûn, les grandes œuvres historiques de ce siècle, est susceptible de fournir de précieux renseignements. Les trois derniers sultans dont elle traite, les fils d'Abou'l 'Abbâs Ahmed, ont régné après le moment où écrivait Ibn KhalJoûu. Quant au *Qjrtas*, il s'arrête soixantc-quiii/e ans plus tôt. Cela seul serait déjà quelque chose : la pénurie de documents écrits que nous possédions sur l'époque des Merinides donne du prix à la moindre source nouvelle. De plus, ces listes de fonctionnaires, recueillies par un contemporain, présentent un vif intérêt pour l'étude du makhxcn d'alors et des grandes ramilles qui se partageaient les charges : ce sont fort souvent les mêmes noms qui reviennent, et l'on entrevoit de véritables dynasties de fonctionnaires. Les auteurs de la traduction ont tiré du texte tout le profit possible, et ont bien mis en valeur toutes les indications qu'il apporte. Des notes abondantes donnent au lecteur, à propos de chaque personnage nommé dans la *Rawdat en-Nisrin*, ce que nous savons par ailleurs de sa carrière : on devine ce que ces renseignements supposent de patientes et minutieuses recherches. La traduction est suivie de quelques tableaux d'ensemble qui condensent eu quelques pages et rendent aisément utilisables toutes les indications éparses dans l'œuvre d'Ibn el Ahmar : le tableau généalogique des familles merinides au début du xv* siècle, la généalogie des princes ayant régné, et enfin la liste d'ensemble des sultans et de leurs fonctionnaires, répartis en vizirs, chambellans et secrétaires. Ces tableaux rendront les j>lus grands services en facilitant dans une large mesure les recherches. Un index des noms propres les complète.

La *Rawdat en-Nisrin* peut encore, je crois, nous fournir indirectement une indication d'un autre ordre que ces listes de fonctionnaire!! C'est un détail, mais qui ne manque pas d'importance au point de vue de la critique historique. C'est pourquoi il ne sera pas inutile de nous y arrêter un moment.

Les Bcni Merin, la troisième grande dynastie berbère du

Maroc, appartenait, on le sait, à la grande famille des Zenâta : aussi Ibn el Ahmar juge-t-il à propos de commencer son livre par l'énumération des différentes tribus zenâta. Or sa liste diffère tout à fait de celle d'ibn Khaldoun par exemple : s'il omet un grand nombre des tribus que cite celui-ci, il en ajoute beaucoup, par contre, que les historiens s'accordent à reconnaître comme issues d'autres groupes berbères, tels les Metghara, les Mediouna, les Matmâta, les Louâta, les Bortoûya, les Nefouza, etc.. La chose ne doit pas nous étonner outre mesure. Les maîtres du jour étant des Zenâta, bien des tribus qui en d'autres temps se fussent trouvées aussi facilement une origine çanhâdja ou masmoûda, devaient être tentées de se croire de la même race que les dominateurs, et bien des individus, soit simplement pour faire leur cour au souverain régnant, soit que les Zenâta eussent vraiment joui d'une situation privilégiée auprès des princes merînides, devaient chercher à rattacher au grand groupe zenâta la tribu dont ils étaient issus. Enfin les quelques groupements qui avaient suivi la fortune des Benî Merîn depuis le début de leur élévation, s'étaient sans doute bientôt considérés comme de la même race qu'eux. Tel est le cas des Bottoûya par exemple, tribu çanhâdja, fidèle soutien des Merînides dans le Rif.

Une remarque analogue peut être faite à propos du chapitre suivant : sur les différentes tribus des Benî Merîn. M. G. Marcais, après avoir noté dans l'introduction que la liste des tribus issues des Benî Merîn — et par suite des familles apparentées à la dynastie royale — est plus complète chez Ibn el Ahmar que chez aucun autre historien, est disposé à voir en réalité dans cette liste « une sorte d'armorial plus ou moins authentique des familles makhzen au début du xv^e siècle ». L'idée semble tout à fait judicieuse. Ibn el Ahmar, dont nous avons déjà constaté par ailleurs le manque d'esprit critique et le désir de "plaire, a accepté sans difficulté pour dignes de foi, des traditions dont beaucoup étaient vraisemblablement apocryphes. Il écrivait un siècle et demi après que les Merînides avaient conquis le souverain pouvoir en Moghreb. Il n'en faut pas tant, nous en avons de nombreux exemples, pour que des généalogies erronées, mais avantageuses, finissent par trouver créance partout ailleurs que chez quelques rares érudits impartiaux. Un détail montre bien de quelle manière notre auteur a compris son rôle de généalogiste. L'une

des tribus qui accompagnaient les Beni Merin, celle des Beni Ourtâjln, est donné par Ibn Khaldoun comme issue d'un frere de Merin, Ourtâjln étant leur père commun. Ibn el Ahmar fait au contraire de cet Ourtâjln, ancêtre éponyme de la tribu en question, un fils de Merin. La raison de cette interversion ? C'était de rattacher plus étroitement encore à la dynastie régnante toute une série de grandes familles dont on retrouve les noms parmi les ministres et les familiers des princes merinides.

Ces détails sont fort intéressants, car ils montrent quelle foi on peut avoir dans tous ces tableaux généalogiques berbères, essentiellement variables suivant la situation et les intérêts du moment. Tous, quels qu'ils soient, même les plus sérieux, semblent n'être en grande partie que l'expression de l'état politique d'une époque passée, les confédérations et les alliances s'étant symbolisées par la suite en mythes généalogiques. Cette époque est d'autant plus ancienne que l'auteur du tableau est un historien plus consciencieux et plus impartial : car dans ce cas il va chercher beaucoup plus loin ses sources d'information. A condition d'être utilisées dans ce sens, les œuvres des anciens généalogistes berbères, ou du moins ce que les historiens arabes nous en ont transmis, pourront peut-être fournir d'utiles indications à qui aura la patience d'en débrouiller l'enchevêtrement et les contradictions : il serait vain, je crois, d'y chercher autre chose. Ce sera déjà beaucoup s'ils peuvent jeter un peu de lumière sur une histoire terriblement obscure.

* •

Tels sont les profits que nous pouvons retirer de cette chronique des sultans merinides. Mais les éditeurs ont poussé leur travail plus loin. Ils ont conjecturé, d'après la dernière page, que la *Rawdat en-Nisrin* ne nous est pas parvenue dans son intégrité, et qu'à la liste des princes merinides de Fès devait correspondre, comme contre-partie, l'histoire des princes *abd el-wl-dides de Tlemcen, leurs ennemis : ceux-ci chargés de tous les vices correspondant aux qualités de ceux-là. Or cette seconde partie, les éditeurs pensent la retrouver dans un opuscule traduit en 1844 par Doxy dans le *Journal Asiatique*, et qui peut être attribué à Ibn el Ahmar. Us ont reproduit cette traduction en

appendice à la *Rawdat en-Nisrin* : c'est un *paAçhlet* intitulé d'après Dory : « *Sur la dynastie leiydiide des 'Abd eNfddites de TUmce*n ». Il montre de la part de l'auteur aussi peu de retenue et de sens critique dans la satire des rois de Tiemcen que dans la flatterie des rois de Fès. Les arguments que M. G. Marçais met en avant (p. xt-xnt) pour démontrer que l'opuscule traduit par Dozy forme la seconde partie de la *Rawdat en-Nisrin* semblent très plausibles: il ne me paraît pas pourtant qu'ils donnent toute certitude. Les deux ouvrages, tout en ayant pour fonds commun une basse flagornerie à l'égard des souverains mérinides, présentent cependant quelques différences. Nous trouvons dans l'un presque exclusivement une nomenclature de princes et de fonctionnaires, tandis que l'autre affecte plutôt l'allure d'un recueil d'anecdotes. Il n'est pas question des fonctionnaires ou des ministres des prince 'abd el-wâdides, mais seulement de leurs disgrâces physiques, de leur avarice ou de leur lâcheté sur le champ de bataille, avec des exemples aussi précis que douteux à l'appui.

Mais que ces deux fragments aient été écrits ensemble ou non, la question est en somme peu importante. Ils sont du même auteur, et de la même époque de sa vie, visent un même but, qui est la glorification de la dynastie mérinide, et l'abaissement de la dynastie 'abd el-widide : ils se complètent l'un l'autre. Les éditeurs ont donc été, en tout état de cause, fort bien inspirés en réimprimant à la suite de leur traduction de la *Rawdat en-Nisrin*, les pages que Dozy avait publiées jadis dans le *Journal Asiatique*. On sait combien il est difficile aujourd'hui de se procurer les années anciennes de cette publication, où se trouvent un certain nombre de traductions de textes arabes importants. C'est rendre un véritable service que de les en exhumer.

Au total, la publication que MM. Ch. Bouali et G. Marçais donnent aujourd'hui au public est donc d'un grand intérêt pour l'histoire du xiv^e siècle marocain, et la rareté des documents se rapportant à cette époque la rendent doublement précieuse.

Henri BASSET.